



VÉLO QUI RIT

Lons le Saunier, le 6 novembre 2004

Monsieur PELISSARD
Député-Maire de Lons le Saunier
Président de la Communauté de
communes

Hôtel de Ville
39000 Lons le Saunier

Objet : Traversée de Lons le Saunier - liaison entre les voies vertes

Monsieur Le Député Maire,

Dans le cadre du projet d'aménagement des voies vertes du bassin lédonien vers l'Ouest (Courlans, Bletterans) et vers l'Est (Clairvaux, Champagnole), il est indispensable d'y intégrer dès maintenant l'itinéraire de traversée de Lons le Saunier.

Les véloroutes - voies vertes doivent impérativement traverser les agglomérations pour permettre de répondre à plusieurs demandes de déplacements à vélo dans les villes et à leur approche :

- . constituer des voies d'entrées et de sorties dans Lons le Saunier pour ses habitants et pour les touristes qui souhaitent la visiter à vélo. Elles doivent représenter une opportunité pour créer un axe structurant au cœur d'un réseau cyclable urbain
- . assurer un cheminement à l'intérieur de Lons le Saunier, doté de points de stationnement aménagés pour assurer la protection des vélos (contre le vol)
- . s'intégrer au tissu économique local et desservir les équipements ouverts au public (lycée, collèges, commerces, gare, gymnase...), les points d'intérêt touristique et les zones de loisirs (les Thermes, Hôtel Dieu, Musées, Parc, Camping, futur Centre nautique..), et constituer un outil de **valorisation de la ville**

Le traitement des entrées dans les agglomérations, de leur traversée suppose la mise au point d'une véritable stratégie de déplacement urbain (Plan de Déplacement Urbain). Ainsi la continuité de l'itinéraire des voies vertes dans la ville peuvent se traduire par des aménagements sécurisés : zones 30, couloirs bus mixtes, rue à contre sens cyclable ou avec bande, piste cyclable, trottoir cyclable (largeur 2,50m), allée de parcs urbains, aires piétonnières, plateforme piétons vélos...



A l'heure où la communauté de communes s'apprête à valider des options concernant les voies vertes (COFIL du 10 novembre 2004), VÉLO QUI RIT souhaite vous proposer d'échanger sur l'itinéraire souhaitable pour valoriser notre ville.

Nous avons travaillé plusieurs scénarios en tenant compte des réflexions actuelles des services de la ville en matière d'aménagement cyclable.

Nous sommes à votre disposition pour prévoir une séance de travail en novembre 2004.

Dans cette attente, recevez, Monsieur Le Député Maire, nos sincères salutations véloqu coastes.

Pour le Conseil d'Administration

Marie LOUESSART
Présidente VÉLO QUI RIT

Copie de ce courrier au Vice Président Environnement de la CCBL



Maison des Associations - 163, rue Marcel Paul - 39000 Lons le Saunier
tél : 03 84 43 41 12 ou 03 84 24 61 50 courriel : velo.quirit@laposte.net

Association Loi 1901. Préfecture du Jura n° 890 - Membre de la FUBicy . Fédération des Usagers de la BIcyclette

